

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 novembre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la communauté urbaine de Lyon, en vue de l'élargissement de la rue du Commandant Charcot à Lyon 5°, d'une parcelle de terrain de 386 mètres carrés située en bordure sud de cette voie et appartenant à la société LOGIREL.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, cette parcelle serait acquise gratuitement en application des dispositions de l'arrêté de permis de construire n° 69-385-94-698 du 20 juin 1995 ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'arrêté de permis de construire n° 69-385-94-698 du 20 juin 1995 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve ce document.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,